

**Objet : Modalités relatives à l'inscription des élèves issus de l'enseignement spécialisé en première année commune de l'enseignement secondaire ordinaire**

**Réseaux : TOUS (CF/OS/LC/LNC)**

**Niveaux et services : primaire spécialisé**

**Période : Inscriptions année scolaire 2011-2012**

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- A Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province et les Députés provinciaux, chargés de l'Enseignement ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Directeurs d'écoles fondamentales ou primaires spécialisées organisées par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles fondamentales ou primaires spécialisées subventionnées ;

**Pour information :**

- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;

<b><u>Circulaire</u></b>	Informative	Administrative	Projet
<b><u>Emetteur</u></b>	Mme Lise-Anne HANSE, Directrice générale		DGEO
<b><u>Destinataire</u></b>	Primaire spécialisé		
<b><u>Contacts</u></b>	Monsieur Kevin URGANCI ( <a href="mailto:kevin.urganci@cfwb.be">kevin.urganci@cfwb.be</a> ) Madame Nadia ROOSE ( <a href="mailto:nadia.roose@cfwb.be">nadia.roose@cfwb.be</a> )		02/690.86.67 02/690.83.09
<b><u>Document à renvoyer</u></b>	Oui		
Nombre de pages : 2 annexe : 1 (fichier à renvoyer) Mots clés : inscription			

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, l'inscription en première année commune de l'enseignement secondaire ordinaire s'effectue, depuis l'année passée, au moyen d'un formulaire unique d'inscription remis aux parents ou personnes légalement responsables par l'école primaire d'origine de l'élève.

Pour la 1<sup>ère</sup> mise en œuvre du décret, il avait été choisi de l'interpréter de manière large et d'adresser aux écoles primaires de l'enseignement spécialisé un formulaire unique d'inscription pour tous les élèves se trouvant en maturité 4 et en âge de présenter les épreuves en vue de l'obtention du CEB.

L'expérience a montré que les documents transmis n'ont été utilisés que dans une très faible proportion. En outre, nombre d'entre vous ont fait part des importantes difficultés éprouvées pour remettre dans les formes les documents à des parents dont les enfants ne leur semblaient pas concernés.

C'est pourquoi un projet de modification du décret sur ce point devrait être soumis prochainement au Parlement.

Il ne m'appartient bien entendu pas de préjuger de la décision du législateur. Toutefois, afin de vous éviter un surcroît de travail inutile, je vous propose d'anticiper le système en projet.

Il est évident que si la disposition en cause devait n'être pas votée, les formulaires uniques d'inscription seraient envoyés dans les mêmes conditions que l'année dernière.

### **Communication à l'Administration de la liste des élèves susceptibles de s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année commune de l'enseignement secondaire ordinaire**

De la même manière que vous établissez, sur avis du Conseil de classe, une liste des élèves amenés à présenter le CEB, je vous invite à communiquer à l'Administration **pour le 22 décembre 2010 au plus tard**, et après avoir pris l'avis du Conseil de classe, une liste des élèves susceptibles de s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année commune de l'enseignement secondaire pour l'année scolaire prochaine.

Je suis consciente du peu de temps qui vous est imparti pour vous organiser. Cependant, comme les formulaires uniques d'inscription doivent être générés au début du mois de janvier, mes services doivent disposer de vos listes avant les vacances d'hiver.

**Cette liste, au format du fichier joint en annexe, doit être adressée à l'adresse e-mail suivante :**

[ciri@cfwb.be](mailto:ciri@cfwb.be)

**Veillez en outre mentionner sous objet : liste élève spécialisé – n° FASE : ..../.... (école/implantation) et nommer de la même manière le fichier Excel à renvoyer.**

Afin de vous faciliter la tâche, nous avons adopté, autant que possible, le même modèle de fichier que pour l'inscription au CEB (cf. annexe).

Le fichier Excel comporte 2 onglets :

- l'un qui vous fournit un exemple
- l'autre à compléter par vos soins.

Les zones rouges dans le coin supérieur droit de certaines rubriques indiquent la présence d'un commentaire.

Il doit en outre être clair que :

- la délivrance d'un formulaire unique n'implique aucune obligation pour l'élève (l'école primaire devra cependant le remettre, dans les formes, aux personnes responsables) ;
- rien n'empêche les personnes responsables de s'adresser à l'Administration ou à l'établissement secondaire dans lequel ils souhaiteraient inscrire l'enfant pour obtenir un formulaire unique d'inscription ;
- la liste qui sera établie pour la délivrance des formulaires uniques d'inscription ne préjuge en rien des élèves qui seront présentés au CEB.

Je vous remercie de votre collaboration.

Lise-Anne Hanse,

Directrice générale.